

ANGERS  
CITÉ ÉDUCATIVE  
MONPLAISIR



2021

ACTION  
EN COURS

# MAÎTRE-NAGEUR SAUVETEUR (MNS) SUPPLÉMENTAIRE POUR LES CLASSES DE 6<sup>E</sup>

PORTEUR DU PROJET

PUBLIC CIBLÉ | TOUS LES ÉLÈVES DE CLASSES DE 6<sup>ES</sup>

DURÉE

8 SEMAINES  
3 H/SEMAINE  
POUR CHAQUE  
COLLÈGE

VILLE D'ANGERS DIRECTION DES  
SPORTS ET LOISIRS

## OBJECTIFS

- Apprendre à nager avec aisance et en toute sécurité.
- Optimiser les actions existantes sur le territoire (via l'Éducation nationale et via la médiation sociosportive de la Ville).
- Permettre, pour les élèves du quartier, l'accès à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS ou à l'extérieur de l'école.

## DÉROULÉ

Septembre 2020 : recrutement de MNS.

De mi-septembre à mi-novembre 2020 : 1<sup>re</sup> session de 8 semaines comprenant 2 créneaux par semaine pour le collège Jean Lurçat.

De la mi-novembre à la fin de l'année scolaire : 2<sup>e</sup> session de 8 semaines comprenant 2 créneaux par semaine pour le collège Claude Debussy (interruption liée au protocole sanitaire).



© Julie Bouquet

PUBLIC TOUCHÉ

179 ÉLÈVES

À LURÇAT  
3 CLASSES DE 6<sup>E</sup>  
60 ÉLÈVES

À DEBUSSY  
CLASSES DE 6<sup>E</sup>  
ET 6<sup>E</sup> SEGPA – ULIS  
119 ÉLÈVES

2 880 €

BUDGET  
PRÉVISIONNEL

2 347 €

BUDGET RÉALISÉ

## TÉMOIGNAGE

« La présence du 3<sup>e</sup> éducateur permet de se répartir et de partager un groupe de 14 non nageurs par 2, c'est vraiment facilitant pour l'apprentissage des jeunes ! ». Professeur d'EPS au Collège Jean Lurçat

## LE PROJET A PERMIS

- La proposition d'un maître-nageur sauveteur supplémentaire pour encadrer les cours de natation.
- Un suivi des élèves facilité et un accompagnement plus personnalisé.
- Une meilleure progression des élèves.
- Un taux de réussite supérieur aux années passées au test du « savoir nager » en 6<sup>e</sup>.

## PISTES D'AMÉLIORATION

- Un binôme stable de maîtres-nageurs sauveteurs pour les élèves, afin qu'il y ait un réel suivi pendant le cycle, car lors de l'action les élèves ont été encadrés par des MNS différents.
- Réunion de concertation avant le début de l'action entre les professeurs d'EPS et le service des piscines de la Ville.
- Formation des professeurs d'école conjointe avec les enseignants de 6<sup>e</sup>, afin de travailler sur une progression commune et d'élaborer des outils de suivi.

## À la rentrée prochaine :

- créer un contact avec les familles, afin de présenter la pertinence de l'action et de valoriser la Cité éducative ;
- imaginer une remise des diplômes officielle à la piscine en présence des parents ;
- penser la place des familles en termes de formation : comment les engager dans l'apprentissage du savoir-nager ?

PERSPECTIVES

POUR EN SAVOIR PLUS

COORDONNATEUR SOCIO-SPORTIF MONPLAISIR – DEUX-CROIX – BANCHAIS – SAVARY >  
Jean-Pascal Maudet : Jean-Pascal.Maudet@ville.angers.fr

